

La biodiversité : un enjeu culturel

La biodiversité fait partie de notre patrimoine culturel en tant que telle, mais aussi par ses apports dans notre manière d'appréhender le monde et de construire nos valeurs éthiques et spirituelles. Enfin, elle nourrit notre langue même, structure notre pensée et inspire les œuvres d'art. La lourde actualité liée à la sixième extinction des espèces, spectaculairement rapide et la première dont les humains sont la cause, met à jour un enjeu culturel majeur.

L'évolution des écosystèmes pour le millénaire (2005) 

Perspectives mondiales de la diversité biologique (2010) 

LE 21 MARS, le Monde publiait en "Une" les résultats de travaux du Muséum d'histoire naturelle et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) révélant qu'en seulement 15 ans, 30% des oiseaux sauvages avaient disparu des campagnes françaises. Ce que confirme la région PACA, qui vient de se doter d'un "indice région vivante" : « Les effectifs des espèces les plus communes chutent. Côté oiseaux, c'est le cas par exemple du chardonneret élégant ou de la tourterelle des bois. »

Le biologiste Romain Julliard, interviewé par le Monde, ajoutait ce commentaire : « C'est une valeur patrimoniale que nous sommes en train de perdre : nous avons façonné depuis des milliers d'années des paysages dans lesquels on entend des oiseaux chanter. En dépendent une forme de bien-être, de qualité de vie, en plus du tourisme. » Le même jour, le ministre de la Transition écologique interpellait les députés et reprenait l'information relayée par le Monde en présentant son projet de loi sur la biodiversité : « Il y a des tragédies invisibles et silencieuses dont on s'accommode tous les jours. Et bien je vous le dis : tout seul, je n'y arriverai pas. » Ne faudrait-il pas que les défenseurs de la culture adjoignent leurs forces à ceux de l'environnement ? La question de la biodiversité n'est-elle pas aussi culturelle ?

Une prise de conscience ancienne... A la suite d'une prise de conscience d'artistes et de gens de lettres de la valeur culturelle

des sites naturels, la loi française a reconnu dès 1906 que « les sites et monuments naturels constituent un élément capital de notre patrimoine naturel et culturel » (site de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement/ DREAL de Bourgogne/Franche-Comté) et protège ceux « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ». Une loi initiée par Charles Beauquier, ancien étudiant de l'Ecole des Chartes, élu en 1874 au conseil municipal de Besançon.

... **et internationale.** Dans un rapport intitulé "L'Evolution des écosystèmes pour le Millénaire" (*Millenium Ecosystem Assessment*), réalisé entre 2001 et 2005, 1 360 experts du monde entier ont classé les services rendus par les écosystèmes en quatre catégories, dont celle des services culturels définis comme « les avantages non matériels fournis aux populations ». Par exemple les valeurs éthiques et d'existence : esthétiques, de récréation ou pour l'écotourisme. Tous ces apports sont en voie de déclin, en quantité comme en qualité : « Approximativement, 60% des services d'origine écosystémique étudiés dans le cadre de cette évaluation (y compris 70% de services de régulation et de services culturels) sont en cours de dégradation ou d'exploitation de manière non rationnelle. »

Le rapport, insiste sur le caractère non marginal de l'apport culturel de la biodiversité. Même s'ils reconnaissent qu'il est très dif-



ficile d'en mesurer avec précision l'impact, les experts affirment avec certitude que les valeurs spirituelles et culturelles des écosystèmes sont aussi importantes que d'autres de leurs services pour beaucoup de communautés locales, et ce aussi bien pour les pays en développement (importance par exemple des bosquets sacrés de forêt en Inde) que pour les pays industrialisés (importance des parcs en milieu urbain). Car si la dégradation de la biodiversité a d'évidence des conséquences dramatiques pour les communa-

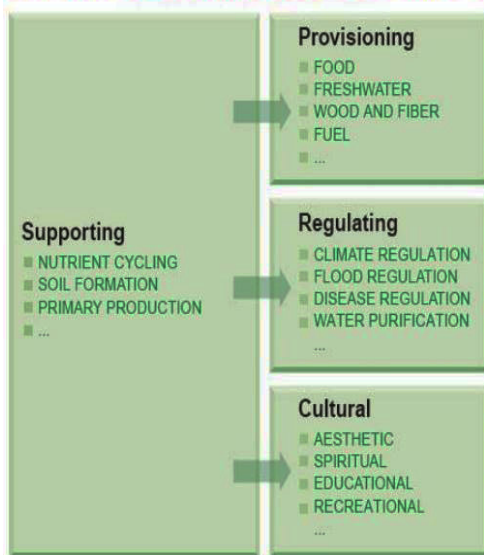
tés culturelles fortement liées aux données de la nature, les populations moins proches des éléments naturels n'en sont pas épargnées, en particulier lorsque que « *les produits de substitution ne sont typiquement pas disponibles quand les services culturels des écosystèmes sont détruits* ». Par quoi remplacer le chant des oiseaux ?

Plus récemment, le 10 mai 2010, à la suite de la publication du rapport "Perspectives mondiales de la diversité biologique", l'ONU

publiait un communiqué actant que « *les Etats ont globalement échoué à réaliser les objectifs fixés par la Convention des Nations unies sur la diversité biologique qui visent à réduire le pourcentage de perte de biodiversité* ».

Le bien-être humain en est menacé « *aujourd'hui et dans l'avenir* ». Non seulement la fourniture d'aliments, de fibres, de médicaments et d'eau douce, la pollinisation des cultures, la filtration des polluants et la protection contre les catastrophes naturelles « *figurent parmi les services écosystémiques qui sont potentiellement menacés par le déclin et par la modification de la diversité biologique* », mais

SERVICES D'ORIGINE ECOSYSTÉMIQUE



COMPOSANTES DU BIEN-ÊTRE



Source: Millennium Ecosystem Assessment

Les "services d'origine écosystémique". Ce diagramme du rapport de l'ONU de 2010 présente l'ensemble des apports des écosystèmes. Ils sont l'une des composantes majeures du bien-être, l'une des conditions pour proposer aux individus « *une opportunité de pouvoir mener à bien ce à quoi ils accordent de la valeur* ». Ces services contribuent à la sécurité, à l'alimentation, à la santé et, par leur apport culturel, à « *la cohésion sociale, au respect mutuel et la capacité à aider les autres* ». Trois apports que partagent de fait la culture et la nature.



ELU.E.S/ARTISTES : UNE IMPLICATION COMMUNE

ses services culturels « *tels que les valeurs spirituelles et religieuses, les opportunités offertes en matière de connaissance et d'éducation, ainsi que les valeurs récréatives et esthétiques* », sont toutes également en régression.

Le rapport souligne l'urgence d'engager des actions axées « *sur la conservation des espèces menacées d'extinction, celles capturées à des fins commerciales ou encore celles importantes sur le plan culturel* ». D'autant que la problématique se déploie selon un cercle vicieux : si l'appauvrissement de la biodiversité génère une régression culturelle, cet appauvrissement est aussi « *souvent lié à celui de la diversité culturelle* ».

Une nouvelle dimension de la transversalité des enjeux culturels. Culture et environnement sont intimement liés. La biodiversité structure la pensée et alimente la création artistique. L'extinction de la biodiversité que nous vivons actuellement – la sixième mais la première d'origine humaine – rendra-t-elle impossible à l'avenir la compréhension des *Métamorphoses* d'Ovide, des *Fables* de La Fontaine, des contes animaliers de Kafka ? Comment pourra-t-on lire le ciel et ses constellations : la Baleine, le Bélier, la Grande Ourse, le Scorpion... ? Les expressions "rusé comme un renard", "la politique de l'autruche", "détaler comme un lièvre" feront-elles encore sens ?

Aujourd'hui, les parcs zoologiques se voient de plus en plus reconnue une mission de

Congrès des réserves naturelles de France (RNF). C'est en Charente-Maritime que s'est tenu le 37^e Congrès des RNF, les 6 et 7 avril, en présence de huit représentants des agences régionales pour la diversité et de nombreux élu.e.s et agents de communes. Le ministre de la Transition écologique y a présenté les principaux axes de son "plan biodiversité" attendu pour mai. Le congrès a été l'occasion de partager une étude sur l'évolution en vingt ans (1995-2015) des organismes en charge des "Réserves naturelles de France" – un historique montrant le rôle croissant des collectivités, supplantant parfois celui des associations.

Une tribune d'artistes et d'élu.e.s
En 50 ans, 70% des grands singes ont disparu. Dans une tribune (le Monde 08/04), artistes, élu.e.s – aux côtés de scientifiques – mêlent leurs voix pour demander que « la

France prenne, sur cette cause, le leadership à l'international et à l'Unesco en portant le projet d'une résolution reconnaissant une valeur particulière des grands singes comme espèces patrimoine mondial de l'Humanité ».

Artistes signataires : les actrices et acteurs Nathalie Baye, Cécile de France, Brigitte Bardot, Hyppolite Girardot, Mélanie Laurent, Charlotte Rampling, Benoit Solès et les réalisateurs Jean-Michel Bertrand, Albert Dupontel...

Elu.e.s signataires : le conseiller régional d'Ile-de-France Yann Wehring, les parlementaires Erwan Balanant, Delphine Batho, Ronan Dantec, Loïc Dombreval, Patricia Gallerneau, Philippe Michel-Kleisbauer, Richard Ramos, Eric Straumann, Laurence Vichnievsky, Cédric Villani...

La tribune 

conservatoires de la biodiversité. Une mission culturelle comme en témoigne par exemple le zoo d'Amiens, qui propose de nombreuses animations proprement culturelles. La convergence n'est pas fortuite. On sait désormais que les enjeux culturels sont transversaux, à la fois sociaux, éducationnels, urbanistiques, économiques. Ils sont également environnementaux. Plus fondamentalement, ce sont les enjeux de la biodiversité qui sont transversaux : sociaux, économiques et culturels. ■

